I. Capacity Needs Mapping (CNM) - (MASTER) – COS2

Renforcer de la capacité du BNGRC à mettre en œuvre de manière efficace des services d'urgence et des fournitures de qualité, rapides, fiables et équitables, répondant aux besoins essentiels des populations touchées, grâce à un échange d'informations renforcé et mieux coordonné au niveau international (Mozambique, Malawi, Comores, Afrique du Sud), national et des réseaux ERP locaux afin de tirer parti d'un soutien accru pour les interventions d'urgence et de contribuer à la mise en commun d'une expertise sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés.

Pathway 1: Politiques et législation

	Latent				Émergent				Modéré				Auto-suffisant			
1.1 Procédures sectorielles opérationnelles spécifiques de la chaîne d'approvisionnement																
1.3 Mécanisme de dissémination de la politique																
1.4 Partenariats Internationaux/Régionaux RRC/GRC																

1.1 Politique sectorielle RRC/GRC

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

1.3 Mécanisme de dissémination de la politique

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

1.4 Partenariats Internationaux/régionaux RRC/GRC

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

Pathway 2: Efficacité institutionnelle et responsabilité

	Latent				Émergent				Modéré				Auto-suffisant			
2.1 Mandat institutionnel et reconnaissance.																
2.2 Mécanismes de coordination et de redevabilité.																
2.3 Systèmes de gestion de l'information.																
2.6 Actifs, plates-formes et infrastructures.																
2.7 Partenariats nationaux / locaux.																

2.1 Mandat institutionnel et reconnaissance

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

2.2 Mécanismes de coordination et de redevabilité.

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

2.3 Systèmes de gestion de l'information.

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

2.6 Actifs, plates-formes et infrastructures.

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

2.7 Partenariats nationaux / locaux.

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

Pathway 3: Planification stratégique et financement

	Latent				Émergent				Moderate				Auto-suffisant			
3.1 Planification stratégique.																
3.2 Proposition de valeur.																
3.3 Financement durable.																
3.4 Systèmes de gestion financière.																

3.1 Planification stratégique.

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

3.2 Proposition de valeur.

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

3.3 Financement durable.

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

3.4 Systèmes de gestion financière. (MIS).

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

Pathway 4: Conception, exécution et suivi et évaluation du programme des parties prenantes

	Latent				Émergent				Modéré				Auto-suffisant			
4.1 Spécifications techniques logistiques, etc.																
4.2 Capacité de mise en œuvre des parties prenantes.																

4.1 Spécifications techniques logistiques, etc.

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

4.2 Capacité de mise en œuvre des parties prenantes.

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

Pathway 5: Engagement et participation de la communauté, de la société civile et du secteur privé

	Latent				Émergent				Modéré				Auto-suffisant			
5.1 Engagement de la société civile, de la communauté et du secteur privé dans la conception et l'exécution du programme.																

5.1 Engagement de la société civile, de la communauté et du secteur privé dans la conception et l'exécution du programme.

Décrivez les capacités existantes, les principales lacunes et les défis.
Que faut-il faire pour combler les lacunes et augmenter les capacités ?
Des partenaires travaillent-ils déjà pour soutenir les parties prenantes dans ce domaine ? Qui, où et de quelle manière?

II. Résumé des conclusions du CNM

	Latent				Émergent				Modéré				Auto-suffisant			
Pathway 1: Politiques et Législation																
1.1 Procédures sectorielles opérationnelles spécifiques de la chaîne d'approvisionnement																
1.3 Mécanisme de dissémination de la politique																
1.4 Partenariats Internationaux/Régionaux RRC/GRC																
Pathway 2: Efficacité institutionnelle et responsabilité																
2.1 Mandat institutionnel et reconnaissance.																
2.2 Mécanismes de coordination et de redevabilité.																
2.3 Systèmes de gestion de l'information.																
2.6 Actifs, plates-formes et infrastructures.																
2.7 Partenariats nationaux / locaux.																
Pathway 3: Planification stratégique et financement																
3.1 Planification stratégique.																
3.2 Proposition de valeur.																
3.3 Financement durable.																
3.4 Systèmes de gestion financière.																
Pathway 4: Conception, exécution et suivi et évaluation du programme des parties prenantes																
4.1 Spécifications techniques logistiques, etc.																
4.2 Capacité de mise en œuvre des parties prenantes.																
Pathway 5: Engagement et participation de la communauté, de la société civile et du secteur privé																
5.1 Engagement de la société civile, de la communauté et du secteur privé dans la conception et l'exécution du programme.																

III. CNM Questions / éléments directeurs définissant les niveaux de capacité

Pour chaque sous-composante en discussion, utilisez les éléments suggérés ci-dessous comme liste de contrôle pour évaluer les niveaux de capacité actuels. Cochez ceux qui s'appliquent au contexte - vous pouvez sélectionner des éléments de différents niveaux - puis avec les parties prenantes, placez quatre «X» dans les cases qui, selon vous, reflètent le positionnement global de la capacité par rapport aux quatre catégories. Les «X» peuvent être adjacents, séparés, plus d'un côté ou de l'autre.

Positionnement du niveau de capacité (exemples)	Latent				Émergent				Modéré				Auto-suffisant			
1.1 Procédures sectorielles opérationnelles spécifiques de la chaîne d'approvisionnement				X	X	X	X									
1.3 Mécanisme de dissémination de la politique		X					X	X	X							
1.4 Partenariats Internationaux/Régionaux RRC/GRC	X	X	X							X						

Pathway 1: Politiques et Législation

1.1 Procédures sectorielles opérationnelles spécifiques de la chaîne d'approvisionnement

Auto-suffisant

- ☐ Il existe une politique / un instrument réglementaire sectoriel (RRC/GRC) pertinent et a été approuvé par les autorités compétentes.
- ☐ Il a des objectifs clairs qui répondent explicitement aux besoins de la RRC/GRC sur tous les segments du gouvernement, y compris le BNGRC.
- ☐ Il est intégré dans les plans de développement nationaux pertinents.
- ☐ Il est pleinement soutenu par la législation et les normes requises.
- ☐ Il décrit les responsabilités institutionnelles et clarifie les responsabilités sectorielles (en particulier par rapport aux objectifs de RRC/GRC).
- ☐ Des données RRC/GRC récentes, pertinentes et complètes ont été utilisées intentionnellement pour informer l'instrument.
- ☐ L'évaluation du/des instruments a lieu périodiquement, selon un calendrier prédéfini et bien documenté.
- ☐ Des plans de révision de l'instrument fondés sur des preuves sont établis, en vigueur et soutenus par la législation et les normes.

Modéré

- ☐ Une politique / un instrument réglementaire sectoriel (RRC/GRC) pertinent a été élaboré mais n'a pas encore été approuvé.
- ☐ Il a des objectifs clairs qui répondent explicitement aux besoins de la RRC/GRC sur la majorité des segments du gouvernement, y compris le BNGRC.
- ☐ Les dispositions clés sont reflétées dans quelques plans de développement nationaux.
- ☐ Des lois et des normes complémentaires sont requises et / ou en cours d'élaboration.
- ☐ Il décrit les responsabilités institutionnelles de haut niveau et clarifie la plupart des responsabilités sectorielles (mais pas toujours pour la RRC/GRC).
- ☐ Certaines preuves RRC/GRC pertinentes (ni complètes ni récentes) ont été utilisées pour informer l'instrument.
- ☐ L'évaluation des instruments a lieu périodiquement, mais il n'y a pas de calendrier documenté avec des rôles et des responsabilités clairs.
- ☐ Il n'y a aucune législation ou norme spécifique en place pour soutenir la révision de l'instrument fondée sur des preuves.

Émergent

- ☐ Un instrument politique / réglementaire sectoriel (RRC/GRC) est en cours d'élaboration.
- ☐ Il a des objectifs qui répondent aux besoins RRC/GRC du gouvernement, sans identifier de segments spécifiques.
- ☐ Les dispositions clés n'ont pas été intégrées dans les plans de développement nationaux pertinents.
- ☐ La législation et les normes de soutien ne sont pas en place ni en cours d'élaboration.
- ☐ Les objectifs, les mécanismes de responsabilisation et les responsabilités sectorielles ne sont articulés que superficiellement, voire pas du tout.
- ☐ Aucune preuve RRC/GRC pertinente n'est disponible.
- ☐ L'instrument n'est pas fondé sur des preuves.
- ☐ Les évaluations d'instruments sont rarement effectuées ; la nécessité des évaluations n'est pas explicitement reconnue, donc pas formalisée.

Latent

- ☐ Les autorités nationales se sont montrées déterminées à répondre aux besoins d'intégration de RRC/GRC
- ☐ Un instrument politique / réglementaire sectoriel RRC/GRC n'est pas encore en cours d'élaboration.
- ☐ Les principales dispositions de RRC/GRC ne figurent dans aucun plan de développement national.
- ☐ Les principaux objectifs de RRC/GRC, les mécanismes de responsabilisation et / ou les responsabilités sectorielles n'ont pas été définis.
- ☐ Les preuves RRC/GRC ne sont pas disponibles.

1.3 Mécanisme de dissémination de la politique.

Auto-suffisant

- ☐ Des mécanismes formels et systématiques de diffusion des informations RRC/GRC sont en place
- ☐ Ils sont opérationnels et atteignent les niveaux nationaux, sous-nationaux et locaux.
- ☐ Ils opèrent sur une base régulière et fiable.

Modéré

- ☐ Des mécanismes officiels de diffusion des informations RRC/GRC sont en place ; ils ne sont pas toujours systématiques.
- ☐ Ils sont opérationnels et atteignent généralement les niveaux nationaux et sous-nationaux.
- ☐ Ils fonctionnent assez régulièrement, bien que des interruptions de diffusion se produisent encore occasionnellement.

Émergent

- ☐ Certains mécanismes (souvent informels) de diffusion des informations RRC/GRC sont en place, mais ils ne sont pas systématiques
- ☐ Ils sont généralement opérationnels au niveau national.
- ☐ Ils ne sont pas toujours actifs / fréquents ni fiables.

Latent

- ☐ Il n'y a aucun mécanisme (formel ou informel) en place pour la diffusion des informations RRC/GRC
- ☐ Les informations RRC/GRC sont diffusées de manière ponctuelle et opportuniste (quand et si possible via d'autres canaux)

1.4 Partenariats internationaux / régionaux.

Auto-suffisant

- ☐ Les parties prenantes sont le fer de lance de la coopération Sud-Sud et / ou sont reconnues comme des chefs de file dans le développement et les réalisations de politiques RRC/GRC.
- ☐ Il y a un engagement fréquent et continu dans - ou en partenariat avec - les acteurs et forums internationaux et / ou régionaux de politiques RRC/GRC.
- ☐ Ces engagements ont conduit à des actions intentionnelles pour améliorer les politiques et / ou programmes nationaux de RRC/GRC.
- ☐ Ces engagements ont conduit à des produits documentés et à des changements soutenus dans les comportements et / ou pratiques liés à la RRC/GRC.

Modéré

- ☐ Les parties prenantes s'engagent dans la coopération Sud-Sud liée aux politiques RRC/GRC, mais principalement en tant que destinataires d'expertise.
- ☐ Il y a un engagement occasionnel dans - ou en partenariat avec - les acteurs et forums internationaux et / ou régionaux de politiques RRC/GRC.
- ☐ Certains engagements ont conduit à des actions intentionnelles visant à améliorer les politiques et / ou programmes nationaux pertinents de RRC/GRC.
- ☐ Certains engagements ont conduit à des produits documentés et à certains changements dans les comportements et / ou pratiques liés à la RRC/GRC.

Émergent

- ☐ Les parties prenantes ont manifesté leur intérêt pour la coopération Sud-Sud liée aux politiques RRC/GRC, mais peu de cas se sont concrétisés.
- ☐ Il existe un engagement ad hoc - ou un partenariat avec - les acteurs et forums internationaux et / ou régionaux dans la politique RRC/GRC.
- ☐ Peu d'engagements, le cas échéant, ont conduit à des actions intentionnelles pour améliorer les politiques et / ou programmes nationaux pertinents de RRC/GRC.
- ☐ Aucun des engagements n'a conduit à des produits documentés ou à des changements dans les comportements et / ou pratiques liés à la RRC/GRC.

Latent

- ☐ Les parties prenantes ne se sont engagées dans aucun cas de coopération Sud-Sud.
- ☐ Il y a peu ou pas d'engagement ou de partenariat avec les acteurs et forums internationaux et / ou régionaux de gestion RRC/GRC.
- ☐ Aucun de ces engagements n'a conduit à des actions intentionnelles visant à améliorer les politiques et / ou programmes nationaux pertinents de RRC/GRC.
- ☐ Les missions n'ont pas conduit à des produits documentés ni à des changements de comportements et / ou de pratiques liés à la RRC/GRC.

Pathway 2: Efficacité institutionnelle et responsabilité

2.1 Mandat institutionnel et reconnaissance.

Auto-suffisant

- ☐ L'institution mandatée (BNGRC/GSL) pour diriger la mise en œuvre de coordination logistique est reconnue par tous les acteurs clés.
- ☐ Il a un pouvoir rassembleur étendu.
- ☐ Il peut être le fer de lance du dialogue et de l'action liés à l'agenda logistique.
- ☐ Son cadre de responsabilisation comprend un suivi régulier, des rapports d'étape et des audits par rapport aux objectifs logistiques
- ☐ Il identifie les blocages et les obstacles aux progrès logistiques sur une base récurrente et les atténue régulièrement en temps opportun.
- ☐ Il détermine et a un contrôle total sur les ressources allouées pour soutenir le programme logistique.

Modéré

- ☐ L'institution mandatée (BNGRC/GSL) pour diriger la mise en œuvre de coordination logistique est reconnue par la plupart des acteurs clés.
- ☐ Il a généralement un pouvoir de convocation mais doit parfois bénéficier d'un soutien de haut niveau pour attirer un public plus large.
- ☐ Il peut généralement être le fer de lance du dialogue et de l'action liés à l'agenda logistique dans la plupart des forums.
- ☐ Son cadre de responsabilité n'inclut pas explicitement un suivi régulier, un rapport d'étape par rapport aux objectifs logistiques.
- ☐ Il identifie généralement les blocages et les obstacles à la progression logistique et les atténue en temps opportun.
- ☐ Dans la plupart des cas, il détermine et contrôle les ressources allouées pour soutenir le programme logistique.

Émergent

- ☐ L'institution qui promeut l'agenda de coordination logistique n'est pas officiellement mandatée pour le faire.
- ☐ Il n'est généralement pas reconnu par les acteurs clés.
- ☐ Son pouvoir de convocation dans ce contexte est limité ; il doit bénéficier d'un soutien de haut niveau ou de champions pour attirer un public plus large.
- ☐ En général, il a du mal à initier le dialogue et l'action liés à l'agenda de coordination logistique.
- ☐ Il a peu d'influence sur la portée de l'agenda de coordination logistique et reçoit généralement les décisions prises par d'autres parties prenantes.
- ☐ Le suivi et la notification des progrès de la coordination logistique sont sporadiques.
- ☐ Les blocages et les obstacles à la progression de la coordination logistique ne sont pas toujours identifiés ni atténués en temps opportun.
- ☐ Il a peu d'influence ou de contrôle sur les ressources allouées pour soutenir le programme de coordination logistique.

Latent

- ☐ Il n'y a aucune institution officiellement mandatée pour diriger l'agenda de coordination logistique, et aucune ne le promeut officieusement.
- ☐ Il n'y a pas de champions de haut niveau ou s'ils sont présents, ils manquent de soutien institutionnel et de reconnaissance parmi les autres acteurs clés.
- ☐ Personne n'est en mesure d'engager un dialogue ou une action autour de l'agenda de coordination logistique.
- ☐ Il n'y a pas de suivi ou de rapport sur les progrès de gestion logistique.
- ☐ Les blocages et les obstacles à la progression de gestion logistique ne sont pas contrôlés.
- ☐ Peu de ressources sont affectées à l'agenda de coordination logistique et elles sont contrôlées par diverses entités.

2.2 Mécanismes de coordination et redevabilité.

Auto-suffisant

- ☐ Un mécanisme de coordination sectoriel et multi-acteurs essentiel à la promotion d'un programme pertinent est en place.
- ☐ Il est fonctionnel au niveau national, sous-national et local.
- ☐ Il est efficace et implique tous les secteurs, parties prenantes et partenaires concernés.
- ☐ Les lignes hiérarchiques entre les branches décentralisées du mécanisme de coordination sont bien définies et toujours fonctionnelles.
- ☐ Les lignes de responsabilité entre toutes les parties prenantes concernées au niveau national, sous-national, local et des installations sont clairement définies.
- ☐ Les lignes de responsabilité sont largement connues de toutes les parties prenantes et fonctionnent pleinement.
- ☐ Le cas échéant, d'autres mécanismes de coordination sectoriels intègrent des objectifs connexes dans leur programme.

Modéré

- ☐ Un ou plusieurs mécanismes de coordination qui promeuvent un programme pertinent sont en place.

- ☐ Ils sont fonctionnels au niveau national et sous-national.
- ☐ Ils impliquent généralement tous les secteurs, parties prenantes et partenaires concernés.
- ☐ Les lignes hiérarchiques entre les branches décentralisées du mécanisme de coordination sont définies et généralement fonctionnelles.
- ☐ Les lignes de responsabilité entre toutes les parties prenantes concernées au niveau national et sous-national (mais pas local) sont clairement définies.
- ☐ Les lignes de responsabilité sont généralement connues de toutes les parties prenantes et fonctionnent.
- ☐ Certains mécanismes de coordination sectoriels intègrent des objectifs connexes dans leur agenda.

Émergent

- ☐ Un ou plusieurs mécanismes de coordination qui promeuvent un programme pertinent sont en place.
- ☐ Ils sont fonctionnels au niveau national ; les efforts de coordination au niveau sous-national ne sont ni systématiques ni efficaces.
- ☐ Toutes les parties prenantes, acteurs et / ou secteurs clés ne sont pas impliqués.
- ☐ Les lignes hiérarchiques entre les mécanismes de coordination au niveau national et sous-national font défaut.
- ☐ Les lignes de responsabilité des parties prenantes aux niveaux national et sous-national sont définies mais pas toujours transparentes ni fonctionnelles.
- ☐ Très peu de mécanismes de coordination sectoriels intègrent des objectifs connexes dans leur agenda.

Latent

- ☐ Aucun mécanisme de coordination officiel n'est en place pour promouvoir le programme pertinent.
- ☐ Les efforts de coordination ne sont pas systématiques et n'engagent pas toutes les parties prenantes, acteurs et / ou secteurs clés.
- ☐ Il n'y a aucun effort de coordination au niveau sous-national.
- ☐ Les lignes de responsabilité des parties prenantes ne sont pas clairement définies et, par conséquent, la transparence et la responsabilité font défaut.
- ☐ D'autres mécanismes de coordination sectoriels n'intègrent actuellement pas d'objectifs connexes dans leur agenda.

2.3 Systèmes de gestion de l'information.

Auto-suffisant

- ☐ Un système formel de gestion de l'information numérique est en place.
- ☐ Il capture les données logistiques critiques et pertinentes.
- ☐ Il est pleinement fonctionnel au niveau national, sous-national et local comme le justifie le contexte.
- ☐ Il capture des données qui soutiennent les rapports sur la redevabilité institutionnelle, ce qui est fait régulièrement et systématiquement.
- ☐ Les mécanismes et protocoles de contrôle de la qualité des données sont clairement définis, en place et fonctionnels ; la qualité des données est forte.
- ☐ Les utilisateurs finaux à tous les niveaux sont dotés des compétences nécessaires pour utiliser le système correctement.
- ☐ Les utilisateurs finaux utilisent régulièrement le système, dans le cadre de leurs opérations quotidiennes.

Modéré

- ☐ Un système formel de gestion de l'information numérique est en cours d'élaboration.
- ☐ Il capture certaines (mais pas toutes) des données logistiques critiques et pertinentes.
- ☐ Il ne permet pas actuellement de multiples niveaux de ventilation et d'analyse des données.
- ☐ Il est généralement fonctionnel aux niveaux national et sous-national comme le justifie le contexte.
- ☐ Il capture des données de base qui soutiennent les rapports sur la responsabilité institutionnelle, ce qui est fait selon les besoins.
- ☐ Les mécanismes et protocoles de contrôle de la qualité des données ne sont pas clairement définis; la qualité des données doit être améliorée.
- ☐ Il existe des lacunes dans les compétences des utilisateurs finaux pour utiliser correctement le système, en particulier au niveau infranational.
- ☐ Les utilisateurs finaux n'utilisent pas toujours le système régulièrement.

Emergent

- ☐ Un système de gestion de l'information non numérique formel ou informel est en place.
- ☐ Il capture certaines données logistiques pertinentes.
- ☐ Il a différents degrés de fonctionnalité à différents niveaux.
- ☐ Les dispositions pour la ventilation et l'analyse des données sont quelque peu limitées et / ou non normalisées.
- ☐ Les données qui soutiennent les rapports sur la responsabilité institutionnelle sont très limitées; les rapports sont sporadiques et qualitatifs.
- ☐ Il n'y a aucun mécanisme ou protocole de contrôle de la qualité des données; la qualité des données est mauvaise.
- ☐ Les compétences des utilisateurs finaux pour utiliser les systèmes existants nécessitent un soutien / un renforcement.
- ☐ Les systèmes existants sont utilisés de manière incohérente.

Latent

- ☐ Il n'y a pas de système de gestion de l'information en place.
- ☐ Aucune donnée logistique pertinente n'est capturée dans ce contexte.
- ☐ Il est difficile d'obtenir des preuves pour faire rapport sur la responsabilité institutionnelle. Les rapports ne sont pas effectués régulièrement.
- ☐ Les compétences des utilisateurs finaux dans la collecte de données sous quelque forme que ce soit sont très limitées.

2.6 Actifs, plates-formes et infrastructure.

Auto-suffisant

- ☐ Il existe des actifs, des plates-formes et des infrastructures permettant une mise en œuvre efficace et efficiente des services.
- ☐ Ils sont en place à tous les niveaux (national, sous-national et local selon le cas).
- ☐ Ils sont pleinement fonctionnels et accessibles à toutes les parties prenantes concernées.
- ☐ Les utilisateurs finaux sont dotés des compétences nécessaires pour les entretenir, les gérer, y accéder et / ou en bénéficier au fil du temps.
- ☐ Les utilisateurs finaux y accèdent et les utilisent régulièrement, dans le cadre de leurs activités en cours.

Modéré

- ☐ Il existe des actifs, des plates-formes et des infrastructures permettant une mise en œuvre efficace et efficiente des services.
- ☐ Ils sont en place au niveau national et au niveau sous-national dans une certaine mesure.
- ☐ Ils sont généralement fonctionnels et accessibles à toutes les parties prenantes concernées.
- ☐ Les utilisateurs finaux sont généralement dotés des compétences nécessaires pour les entretenir, les gérer, y accéder et / ou en bénéficier au fil du temps.
- ☐ Les utilisateurs finaux n'y ont pas toujours accès et ne les utilisent pas régulièrement.

Emergent

- ☐ Des actifs, des plates-formes et des infrastructures permettant une mise en œuvre efficace et efficiente des services sont en cours de développement..
- ☐ Ils ne sont élaborés qu'au niveau national (éventuellement avec des plans de décentralisation à un stade ultérieur).
- ☐ Celles qui sont établies ne sont pas encore pleinement fonctionnelles ni accessibles à toutes les parties prenantes concernées.
- ☐ Les utilisateurs finaux ne possèdent généralement pas les compétences nécessaires pour les entretenir, les gérer, y accéder et / ou en bénéficier.
- ☐ Les utilisateurs finaux les utilisent rarement et de manière incohérente.

Latent

- ☐ Les actifs, les plates-formes et les infrastructures permettant une mise en œuvre efficace et efficiente des services ne sont pas en place.
- ☐ Les services logistiques associés ne sont donc pas disponibles.

2.7 Partenariats nationaux / locaux.

Auto-suffisant

- ☐ Des partenariats stratégiques et opérationnels qui aident à opérationnaliser le programme pertinent ont été officialisés.
- ☐ Ils ont été officialisés au niveau national, sous-national et local.
- ☐ Ils impliquent un large éventail d'acteurs étatiques, de la société civile, du secteur privé et non étatiques poursuivant des objectifs logistiques communs.
- ☐ Ils ont conduit à des actions intentionnelles pour améliorer la mise en œuvre des programmes nationaux pertinents.
- ☐ Ils ont conduit à des produits tangibles et documentés et à des changements soutenus dans les comportements et / ou pratiques liés à la logistique.

Modéré

- ☐ Des partenariats opérationnels qui aident à rendre opérationnel le programme pertinent ont été officialisés.
- ☐ Ils ont été officialisés au niveau national et sous-national, mais pas au niveau local.
- ☐ Ils impliquent un éventail d'acteurs de l'État et de la société civile, mais le secteur privé et / ou d'autres groupes clés ne sont pas encore engagés.
- ☐ Certains ont conduit à des actions intentionnelles pour améliorer la mise en œuvre des programmes nationaux pertinents.
- ☐ Certains ont conduit à des produits tangibles et documentés et à certains changements dans les comportements et / ou pratiques liés à la gestion logistique.

Émergent

- ☐ Des partenariats opérationnels qui contribuent à l'opérationnalisation du programme pertinent sont en cours d'établissement.
- ☐ Ils sont établis au fur et à mesure des opportunités (pas de couverture systématique).
- ☐ L'engagement avec la société civile est encore limité. Le secteur privé et / ou d'autres groupes clés ne sont pas impliqués.
- ☐ À l'heure actuelle, elles ne mènent pas à des actions spécifiques pour améliorer la mise en œuvre du programme de gestion logistique.

☐ Aucun produit tangible et documenté n'apparaît pour ces partenariats.

Latent

☐ Il n'y a pas de partenariats officiels qui aident à opérationnaliser le programme pertinent.
☐ Des partenariats informels peuvent exister à différents niveaux, mais ils ne sont ni documentés ni enregistrés.
☐ Il n'est pas clair si et comment ils soutiennent la mise en œuvre des programmes nationaux pertinents.
☐ On ne sait pas s'ils ont conduit à des produits tangibles et documentés et à des changements de comportements et / ou de pratiques liés à la gestion logistique.

Pathway 3: Planification stratégique et financement

3.1 Planification stratégique.

Auto-suffisant

☐ Il existe un plan d'action chiffré / une feuille de route / une stratégie de mise en œuvre pour soutenir le programme spécifique.
☐ Il reflète des considérations d'efficacité, d'efficience et d'économie de mise en œuvre.
☐ Il répond aux besoins de soutien des institutions mandatées et responsables de sa mise en œuvre.
☐ Il aborde l'opérationnalisation de ce soutien au niveau national, sous-national et local.
☐ Il comprend des plans liés à l'acquisition, au développement et à la conservation des ressources institutionnelles (financières, humaines et matérielles).
☐ Il décrit les délais de mise en œuvre, les jalons et les responsabilités.
☐ Le cas échéant, d'autres plans chiffrés spécifiques au secteur identifient clairement les implications financières de l'intégration des activités logistiques.

Modéré

☐ Il existe un plan d'action chiffré / une feuille de route / une stratégie de mise en œuvre pour soutenir le programme spécifique.
☐ Il reflète des considérations d'efficacité, d'efficience et d'économie de mise en œuvre, quoique de manière incohérente.
☐ Il répond superficiellement aux besoins de soutien des institutions mandatées et responsables de sa mise en œuvre.
☐ Il traite de l'opérationnalisation de cet appui au niveau national et, dans une certaine mesure, au niveau sous-national..
☐ Il comprend des plans superficiels liés à l'acquisition, au développement et à la conservation des ressources institutionnelles (notamment financières).
☐ Il décrit les délais de mise en œuvre de haut niveau et les étapes générales. Les responsabilités ne sont pas clairement définies.
☐ Le cas échéant, certains plans chiffrés spécifiques à un secteur reconnaissent de manière lâche les implications financières de l'intégration de gestion logistique.

Émergent

☐ Il existe une feuille de route préliminaire / stratégie de mise en œuvre pour soutenir le programme spécifique.
☐ Les considérations d'efficacité, d'efficience et d'économie de mise en œuvre sont très basiques et non fondées sur des preuves.
☐ Il ne répond pas clairement aux besoins de soutien des institutions mandatées et responsables de sa mise en œuvre.
☐ Il décrit les délais de mise en œuvre superficiels, ou articule les responsabilités, mais manque de clarté sur les délais et les jalons.
☐ Un plan d'action chiffré finalisé n'a été que partiellement élaboré (le cas échéant), et uniquement au niveau national.
☐ On ne sait pas dans quelle mesure d'autres plans d'action chiffrés sectoriels identifient les implications financières de l'intégration de gestion logistique.

Latent

☐ Une feuille de route / stratégie de mise en œuvre pour soutenir le programme spécifique doit encore être élaborée à tous les niveaux.
☐ Il n'y a aucun moyen d'assurer une couverture adéquate et complète de la mise en œuvre du système ou du service.
☐ Les besoins de soutien des institutions mandatées pour la mise en œuvre de l'agenda ne sont pas officiellement reconnus.
☐ La clarté concernant les délais de mise en œuvre, les jalons et les responsabilités par rapport à la mise en œuvre du programme est faible.
☐ Il existe peu ou pas d'autres plans d'action chiffrés spécifiques à un secteur ; ils ne reflètent pas les implications financières de l'intégration de gestion logistique.

3.2 Proposition de valeur.

Auto-suffisant

☐ Le soutien au programme logistique est multisectoriel.
☐ Il existe une solide compréhension de la proposition de valeur d'investir dans des systèmes / services sensibles à la logistique.

- ☐ Il existe une analyse factuelle largement et clairement articulée du contexte, des besoins et du retour sur investissement..

Modéré
- ☐ Le soutien au programme logistique est fort dans la plupart des secteurs pertinents.
- ☐ Il y a une prise de conscience et une compréhension croissantes de la proposition de valeur d'investir dans des systèmes / services sensibles à la logistique.
- ☐ Une analyse factuelle du contexte, des besoins et du retour sur investissement a été rédigée / est en cours de finalisation.

Émergent
- ☐ Le soutien au programme logistique est limité à quelques secteurs pertinents.
- ☐ La compréhension de la proposition de valeur d'investir dans des systèmes / services sensibles à la logistique réside dans des individus spécifiques.
- ☐ Il n'y a pas d'analyse solide et factuelle du contexte, des besoins et du retour sur investissement.
- ☐ Il y a généralement un manque de compréhension du retour sur investissement des systèmes / services sensibles à la logistique à tous les niveaux.

Latent
- ☐ Le soutien au programme logistique est très faible.
- ☐ Il y a un manque omniprésent de compréhension de la proposition de valeur d'investir dans des systèmes / services sensibles à la logistique.

3.3 Financement durable.

Auto-suffisant
- ☐ Un plan d'action chiffré pertinent est entièrement financé par des lignes budgétaires nationales, différents secteurs, partenaires ou acteurs non étatiques.
- ☐ Il peut bénéficier de divers mécanismes ou modèles de financement complémentaires.
- ☐ La base de ressources est bien documentée, stable et fiable.
- ☐ Un large réseau de partenaires fournit - ou contribue - les ressources humaines, financières et autres nécessaires.
- ☐ Des lignes et des plans budgétaires existent au niveau sous-national et local pertinents et peuvent couvrir tous les coûts de mise en œuvre du programme.
- ☐ À tous les niveaux, les budgets et les plans reflètent les principes et les pratiques de la budgétisation sensible au genre.

Modéré
- ☐ Un plan d'action chiffré pertinent est largement financé par des lignes budgétaires nationales, différents secteurs, partenaires ou acteurs non étatiques.
- ☐ Il peut bénéficier de certains mécanismes ou modèles de financement complémentaires.
- ☐ La base de ressources est documentée mais fluctue.
- ☐ Il existe un réseau limité de partenaires qui peuvent contribuer à la fourniture des ressources humaines, financières et autres nécessaires.
- ☐ Les lignes et plans budgétaires existent généralement au niveau sous-national et peuvent couvrir tous les coûts de mise en œuvre du programme.
- ☐ Certains budgets et plans (mais pas tous) reflètent les principes et pratiques d'une budgétisation sensible au genre.

Émergent
- ☐ Un plan d'action chiffré pertinent n'est financé qu'en partie par les lignes budgétaires nationales.
- ☐ Aucun autre modèle ou mécanisme de financement n'est en place ; le financement disponible ne peut pas couvrir tous les besoins de mise en œuvre.
- ☐ La base de ressources fluctue, ce qui entraîne de fréquentes lacunes de financement.
- ☐ Le réseau de partenaires externes est limité ; peu de partenaires nationaux peuvent apporter des ressources humaines, financières et autres.
- ☐ La mise en œuvre dépend fortement du financement et du soutien externes.
- ☐ Il n'y a pas de lignes ou de plans budgétaires aux niveaux sous-nationaux pertinents.
- ☐ Il n'y a aucune preuve de principes et de pratiques de budgétisation sensible au genre dans aucun des plans et budgets.

Latent
- ☐ Un plan d'action chiffré pertinent n'est pas entièrement financé (ou n'existe pas).
- ☐ Il existe un réseau limité de partenaires externes qui fournissent toutes les ressources humaines, financières et autres.
- ☐ La mise en œuvre repose entièrement sur un financement et un soutien externe.

3.4 Systèmes de gestion financière MIS.

Auto-suffisant
- ☐ Les fonds sont décaissés au niveau national, sous-national et local pour la mise en œuvre.
- ☐ Ils sont décaissés de manière opportune, efficace et responsable / transparente.
- ☐ Tous les exécutants (à tous les niveaux) ont la capacité de planifier et de budgéter
- ☐ Ils peuvent demander des ressources au niveau central et le faire librement selon les besoins.

- ☐ Les systèmes permettent aux utilisateurs d'enregistrer les dépenses en temps réel et de générer des rapports de décaissement et de dépenses précis
- ☐ Celles-ci peuvent être agrégées aux niveaux sous-national et national, et permettre plusieurs niveaux de désagrégation des informations
- ☐ Les utilisateurs à tous les niveaux ont la capacité d'effectuer une analyse précise des budgets par rapport aux chiffres réels et de le faire régulièrement.

Modéré
- ☐ Les fonds sont décaissés au niveau national et sous-national pour la mise en œuvre.
- ☐ Ils sont généralement décaissés de manière opportune, efficace et responsable / transparente.
- ☐ La capacité des exécutants à planifier et à budgéter (à tous les niveaux) peut varier selon le réalisateur et / ou le contexte.
- ☐ La plupart, mais pas tous, peuvent demander des ressources au niveau central avec une relative facilité / avec un certain soutien
- ☐ Les systèmes permettent des rapports de décaissement au niveau central qui peuvent être agrégés au niveau sous-national et national.
- ☐ Celles-ci permettent une certaine désagrégation des informations.
- ☐ La plupart des utilisateurs ont la capacité d'effectuer une analyse budgétaire.

Émergent
- ☐ Les fonds ne sont parfois décaissés au niveau national et sous-national pour la mise en œuvre.
- ☐ Ils sont décaissés par intermittence et pas toujours en réponse aux demandes des exécutants.
- ☐ La capacité de budgéter au niveau de la mise en œuvre est très limitée ; les responsables de la mise en œuvre ne budgétisent généralement que s'ils sont guidés / soutenus.
- ☐ Les systèmes ne sont pas prédisposés à permettre des rapports de décaissement au niveau central
- ☐ Les utilisateurs n'ont généralement pas la capacité de suivre les dépenses et d'effectuer une analyse budgétaire.

Latent
- ☐ Les mécanismes de décaissement contrôlé des fonds aux niveaux de mise en œuvre ne sont pas encore en place.
- ☐ La capacité de budgéter à tous les niveaux est inexistante ou très limitée, donc la budgétisation locale n'est pas effectuée.
- ☐ Il n'y a pas de suivi des décaissements.

Pathway 4: Conception, exécution et suivi et évaluation du programme des parties prenantes

4.1 Conception et exécution du programme.

Auto-suffisant
- ☐ La conception du système ou du service est inclusive et transforme le genre et comprend des objectifs logistiques clairs et appropriés.
- ☐ La livraison est efficace, efficiente et économique ; tous les groupes cibles identifiés reçoivent ce à quoi ils ont droit.
- ☐ La mise en œuvre répond aux paramètres clés sélectionnés pour l'inclusivité, le genre, la protection et la responsabilité envers les populations touchées.
- ☐ Tous ces éléments sont bien documentés et diffusés à toutes les parties prenantes et aux populations affectées.
- ☐ La diffusion se fait par des canaux de communication appropriés (diversifiés et accessibles)
- ☐ Il existe des preuves évidentes d'intégration et / ou de complémentarité avec d'autres programmes nationaux pertinents.
- ☐ Les normes et processus d'approvisionnement et de logistique du programme sont bien documentés, transparents, efficaces et efficients.
- ☐ Ils reflètent une analyse appropriée des capacités de production, des coûts, de la sécurité et de la qualité des aliments et non-vivres et garantissent la continuité du service.
- ☐ Des plans d'urgence fonctionnels sont en place pour faire face aux ruptures / chocs imprévus du pipeline, aux urgences, etc.

Modéré
- ☐ La conception du système ou du service est inclusive et comprend des objectifs logistiques clairs et appropriés.
- ☐ La livraison est généralement efficace et efficiente; les groupes cibles identifiés les plus importants reçoivent ce à quoi ils ont droit.
- ☐ La mise en œuvre répond à la plupart des paramètres d'inclusion, de genre, de protection et de responsabilité envers les populations touchées.
- ☐ Les éléments ci-dessus pourraient être renforcés, mais sont généralement bien documentés, bien qu'ils ne soient pas activement diffusés à toutes les parties prenantes.
- ☐ La diffusion ne dispose pas toujours de canaux de communication appropriés (diversifiés et accessibles)
- ☐ Il existe une certaine intégration et / ou complémentarité avec d'autres programmes nationaux dans certaines zones géographiques ou activités.
- ☐ Les normes et les processus d'approvisionnement et de logistique du programme sont établis, bien documentés et efficaces.
- ☐ Ils pourraient être améliorés grâce à une meilleure analyse des capacités de production, des coûts, de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments et des non-vivres.
- ☐ La continuité des services est généralement acceptable bien que des plans d'urgence fonctionnels n'aient pas été élaborés.

Émergent

- ☐ La conception du système ou des services n'est que partiellement inclusive et les objectifs logistiques ne sont pas clairement définis.
- ☐ La livraison n'est pas toujours efficace ni efficiente; certains groupes cibles identifiés ne reçoivent pas ce à quoi ils ont droit.
- ☐ La mise en œuvre respecte les paramètres de base pour l'inclusivité et le genre, mais pas les mesures de protection et de responsabilisation.
- ☐ Il est prévu d'aligner / compléter d'autres plans nationaux, mais la manière de procéder dans la pratique n'a pas encore été définie
- ☐ Les normes et processus d'approvisionnement et de logistique du programme existent de manière informelle; ils ne sont ni standardisés ni documentés.
- ☐ Il y a eu une certaine évaluation concernant les capacités et les coûts de mise en œuvre et de production, mais peu plus.
- ☐ La prestation de services est quelque peu fiable dans certains domaines, mais d'autres connaissent régulièrement de graves lacunes.

Latent

- ☐ La conception du système ou des services n'est pas inclusive et les objectifs logistiques et les critères de ciblage ne sont pas clairement définis.
- ☐ La livraison est inefficace et inefficace ; seules des poches ou des groupes spécifiques reçoivent ce à quoi ils ont droit.
- ☐ La mise en œuvre ne respecte pas les paramètres de base pour l'inclusivité et le genre, ni la protection et la responsabilité.
- ☐ Il n'y a aucune preuve d'intention ou de plans d'alignement ou de complémentarité avec d'autres plans nationaux pertinents.
- ☐ Les normes et processus d'approvisionnement et de logistique du programme sont ponctuels et manquent de transparence.
- ☐ Il y a eu une certaine évaluation concernant les capacités et les coûts de mise en œuvre et de production, mais peu plus.
- ☐ La prestation des services est irrégulière et a une mauvaise couverture.

4.2 Capacité de mise en œuvre des parties prenantes.

Auto-suffisant

- ☐ Les exécutants à tous les niveaux disposent du personnel, des connaissances, des conseils, des procédures et de l'équipement nécessaires pour être efficaces et responsables.
- ☐ Les exécutants ont accès à une formation initiale et continue pour le personnel concerné à tous les niveaux.
- ☐ Les objectifs institutionnels de renforcement des capacités internes dans des domaines / sujets / pratiques spécifiques sont / ont été atteints.
- ☐ Les initiatives internes de renforcement des capacités liées à la logistique sont généralisées et complètes.
- ☐ Il existe une masse critique de représentants compétents à tous les niveaux pour atténuer l'impact du roulement / faible taux de rétention.
- ☐ Des directives / normes nationales pertinentes et complètes sont disponibles pour guider les responsables de la mise en œuvre des programmes.
- ☐ Ils sont facilement accessibles, faciles à comprendre.
- ☐ Ils sont suffisamment flexibles pour s'adapter aux besoins, rôles et responsabilités des partenaires d'exécution locaux.
- ☐ Ils sont largement diffusés au niveau national, sous-national et local.
- ☐ Des efforts concertés sont déployés pour vérifier que les exécutants du programme dans tous les domaines s'y conforment.
- ☐ Le respect des directives et des normes nationales est élevé.

Modéré

- ☐ La plupart des exécutants au niveau central et sous-national ont les ressources dont ils ont besoin pour être efficaces et responsables.
- ☐ Beaucoup, mais pas tous, ont accès à une formation initiale et continue pour le personnel concerné dans les sites nationaux et sous-nationaux.
- ☐ Tous les objectifs institutionnels pour le renforcement des capacités internes dans des domaines / sujets / pratiques logistiques spécifiques ne sont pas / n'ont pas été atteints.
- ☐ Des efforts spécifiques pour atteindre les objectifs sont en cours.
- ☐ Les initiatives internes de renforcement des capacités liées à la logistique ne sont ni étendues ni exhaustives.
- ☐ Une masse critique de représentants bien informés n'est pas encore complètement établie.
- ☐ L'impact négatif du roulement / de la faible rétention ne peut pas toujours être atténué à travers l'institution.
- ☐ Des directives / normes nationales pertinentes et complètes sont disponibles pour guider les responsables de la mise en œuvre des programmes.
- ☐ Dans la plupart des cas, ils sont accessibles mais pas toujours très faciles à comprendre.
- ☐ Ils sont généralement suffisamment flexibles pour s'adapter à la plupart des besoins, des rôles et des responsabilités des partenaires d'exécution..
- ☐ Ils sont largement diffusés au niveau central et sous-national (mais pas au niveau local).
- ☐ Certains efforts sont faits pour vérifier que les exécutants du programme à tous les niveaux s'y conforment.
- ☐ Le respect des directives et des normes nationales est assez bon, mais il y a place à amélioration.

Émergent

- ☐ Certains exécutants au niveau central (et éventuellement sous-national) disposent des ressources nécessaires pour être efficaces et responsables.
- ☐ Seuls quelques-uns au niveau central ont accès à une formation initiale et continue pour le personnel concerné.
- ☐ Des objectifs institutionnels pour le renforcement des capacités internes n'ont même pas été fixés.
- ☐ Les initiatives internes de renforcement des capacités liées à la logistique ne sont ni étendues ni complètes.
- ☐ L'institution subit l'impact négatif du roulement / faible taux de rétention dans de nombreux domaines différents.
- ☐ Certaines directives / normes nationales sont disponibles pour guider les exécutants du programme.
- ☐ Ils sont assez simples et ne fournissent pas de conseils détaillés.
- ☐ Ils ne sont pas très flexibles; l'adaptation aux différents besoins, rôles et responsabilités des partenaires d'exécution peut être compliquée.
- ☐ Ils ne sont diffusés qu'au niveau central par le biais de formations et de contacts directs.
- ☐ Aucun système n'est en place pour vérifier la conformité lors de la mise en œuvre. Les niveaux de conformité sont inconnus.

Latent

- ☐ Très peu, le cas échéant, les exécutants disposent des ressources nécessaires pour être efficaces et responsables.
- ☐ L'accès à la formation initiale et continue du personnel concerné est très faible, voire inexistant.
- ☐ L'institution est très sensible à l'impact négatif du roulement / faible taux de rétention dans tous les domaines d'activité.
- ☐ Il n'y a pas de directives / normes nationales disponibles pour guider les exécutants du programme.

Pathway 5: Engagement et participation de la communauté, de la société civile et du secteur privé

5.1 Participation à la conception et à l'exécution du programme.

Auto-suffisant

- ☐ Tous les acteurs non étatiques (société civile, communautés, secteur privé, etc.) connaissent les initiatives nationales pertinentes.
- ☐ Ils s'engagent activement et participent à leur conception, développement et mise en œuvre en fonction du contexte.
- ☐ Ils s'identifient et s'approprient les initiatives et dirigent les efforts de plaidoyer pour les sensibiliser au public.
- ☐ Ils ont accès à une formation périodique (selon les besoins) et ont des responsabilités clairement définies dans ces processus.
- ☐ Il existe une solide plate-forme de dialogue entre les acteurs étatiques et non étatiques.
- ☐ Des systèmes formalisés et documentés sont en place et entièrement fonctionnels pour faciliter leur participation et leur engagement.
- ☐ Des mécanismes officiels et transparents de suivi et de retour d'information de la société civile et des communautés à tous les niveaux sont en place.
- ☐ Des preuves documentées de l'utilisation régulière de ces mécanismes sont disponibles.

Modéré

- ☐ De nombreux acteurs non étatiques (pas tous) (société civile, communautés, secteur privé, etc.) connaissent les initiatives nationales pertinentes.
- ☐ Ils s'engagent et participent dans une certaine mesure à leur conception, développement et mise en œuvre, selon le contexte.
- ☐ Lorsque l'engagement le permet, ils contribuent aux efforts de plaidoyer pour les sensibiliser au public.
- ☐ L'engagement à cet égard peut ne pas être complet en termes de couverture et / ou de messagerie.
- ☐ Des canaux de communication entre les acteurs étatiques et non étatiques sont en place mais le flux d'informations n'est pas toujours opportun.
- ☐ Des systèmes informels sont en place pour faciliter leur engagement, bien que la participation puisse être plus large / plus inclusive
- ☐ Il existe des mécanismes informels de suivi et de retour d'information de la société civile et des communautés au niveau local.
- ☐ Les preuves documentées de leur utilisation de ces mécanismes ne sont pas systématiquement disponibles. Le niveau d'utilisation n'est pas clair.

Émergent

- ☐ Certains acteurs non étatiques (société civile, communautés, secteur privé, etc.) connaissent les initiatives nationales pertinentes.
- ☐ Ils ont un engagement limité dans leur conception, développement et mise en œuvre, selon le contexte.
- ☐ Ils ne sont que marginalement impliqués dans les efforts de plaidoyer pour les sensibiliser au public.
- ☐ Les canaux de communication entre les acteurs étatiques et non étatiques sont limités et / ou confinés.
- ☐ Des systèmes informels sont en place pour faciliter leur engagement, mais la participation est très faible.
- ☐ Il n'y a aucun engagement de la société civile et de la communauté dans le suivi et le retour d'information au niveau local.

Latent

- ☐ Les acteurs non étatiques (société civile, communautés, secteur privé, etc.) ne sont généralement pas au courant des initiatives nationales pertinentes.
- ☐ Ils ne s'engagent pas dans leur conception, développement et mise en œuvre.
- ☐ Ils ne jouent aucun rôle dans les efforts de plaidoyer pour les sensibiliser au public.
- ☐ Il y a peu - voire aucun - de canaux de communication entre les acteurs étatiques et non étatiques.
- ☐ Il n'y a aucun système ou mécanisme en place pour faciliter leur engagement.